

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
Ficomer SA, Genève
2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 1'000'000
3. Nouvelle valeur nominale du capital-actions:
CHF 100'000
4. Décision de réduction par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
5. Date de la décision: 29.06.2004
6. Echéance de préavis des créances: **20.09.2004**
7. Adresse pour la déclaration des créances: Ficomer SA,
avenue de Champel 29, 1206 Genève
8. Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs
créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. Remarques: La réduction passe par remboursement et an-
nulation de 900 actions au porteur de CHF 1'000.- chacune.
Dorénavant, le capital-actions sera de CHF 100'000.-, divisé
en 100 actions au porteur entièrement libérées de CHF
1'000.- chacune. En vertu d'un rapport de révision spécial
selon article 732 al. 2 CO, il est constaté que les créances des
créanciers de la société sont entièrement couvertes par le ca-
pital-actions réduit.
- Etude de Mes Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève
- (02348224)